

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7385684401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7385684401>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 novembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

BALMA

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siège social : 67 chemin de la Glardière, 49130 LES

PONTS DE CE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANGERS du 27/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BALMA

Siège : 67 chemin de la Glardière, 49130 LES PONTS DE CE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : l'acquisition, la cession et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, professionnel ou civil ; la réalisation de prestations de services de toute nature au profit de sociétés filiales ou non ; l'exercice de tout mandat social ; la détermination, l'orientation, la conduite de la politique générale ;

l'animation effective de toutes entités qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ; la participation à toute opération financière avec une entité qu'elle contrôle au sens de l'article L. 511-7, 3° du Code monétaire et financier, y compris l'octroi de garantie auprès d'organisme financier ; la prise de participation financière dans toutes sociétés françaises ou étrangères

et la gestion desdites participations ; l'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement et notamment des contrats de capitalisation ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce, fonds ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Brito ALVES DE SOUSA, demeurant 67 chemin de la Glardière, 49130 LES PONTS DE CE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex